



DTM

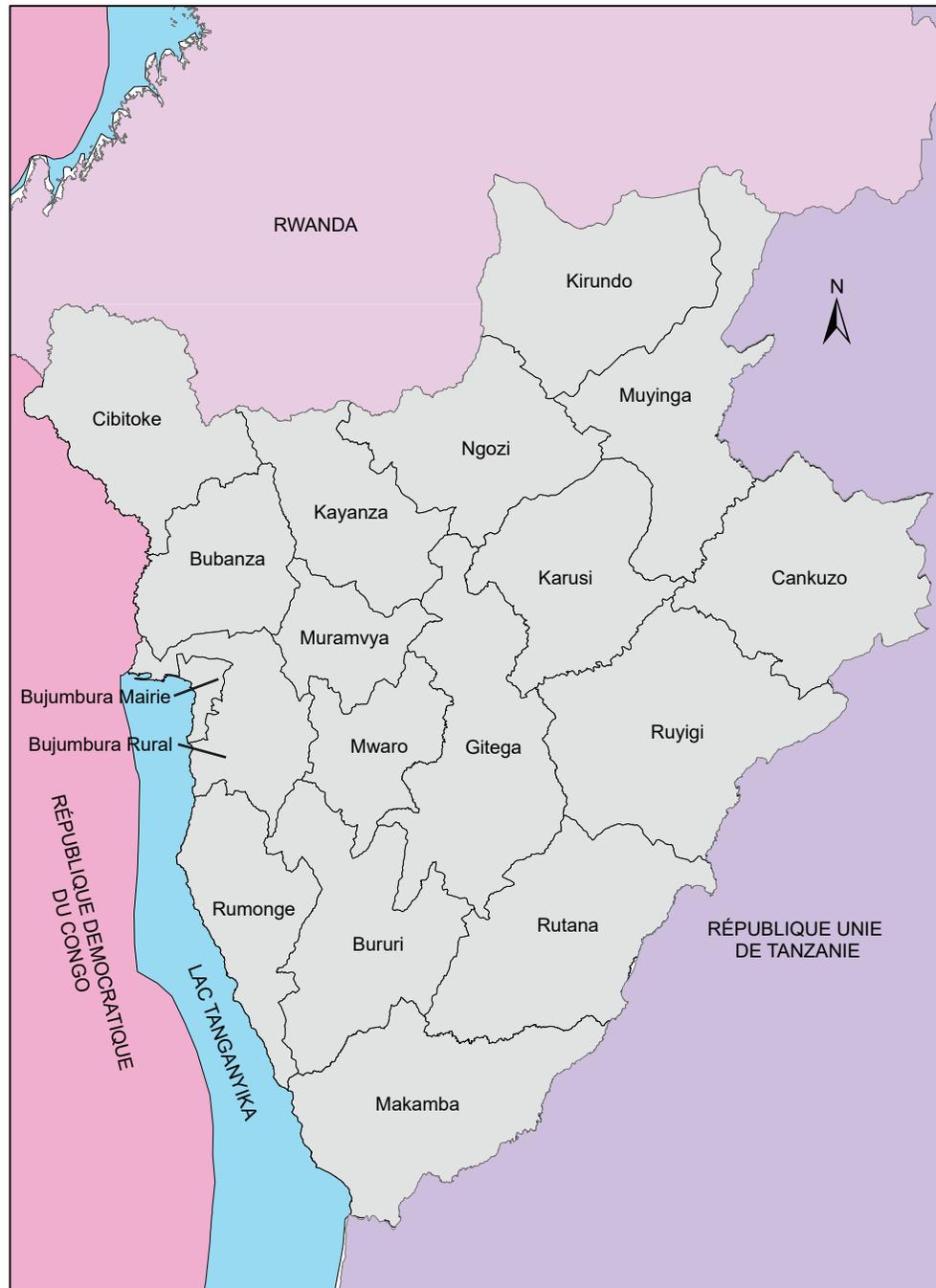
MATRICE DE SUIVI
DES DÉPLACEMENTS



Publication: Août 2023

**MAI
2023**

RAPPORT DES ÉVALUATIONS MULTISECTORIELLES DES LOCALITÉS



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE

Faits Saillants



76 987

Personnes déplacées internes (PDI)

dont **89%**
11%

sont déplacées suite aux catastrophes et changement climatique

sont déplacées suite à d'autres raisons



17 819

Ménages déplacés



10%

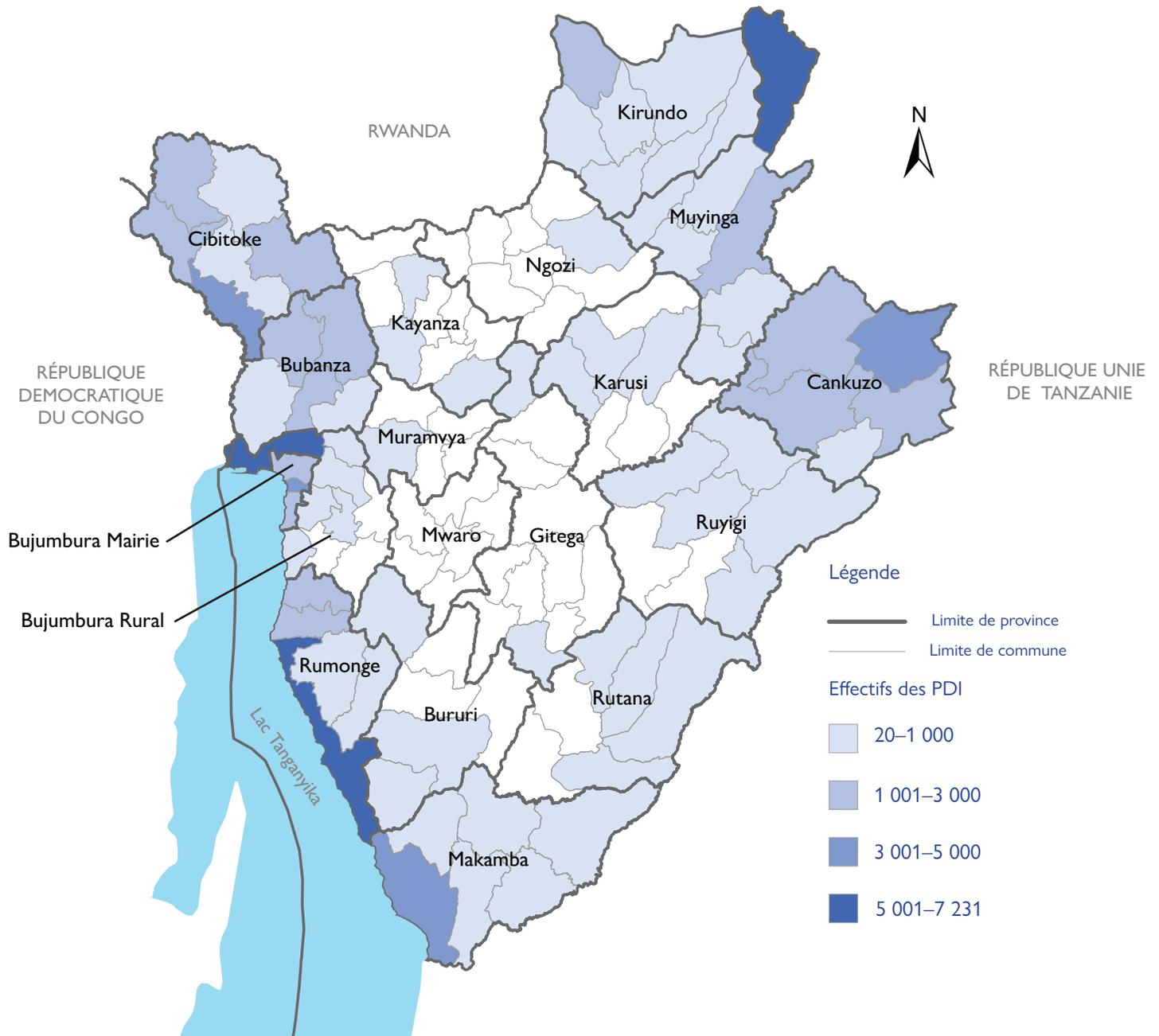
sont des rapatriés
devenus PDI



54%

de PDI sont des enfants
(de moins de 18 ans)

PRÉSENCE DE PDI PAR COMMUNE

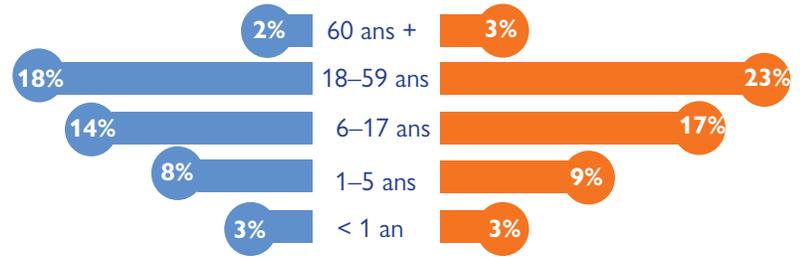


© OIM Burundi - Carte de référence (mai 2023)

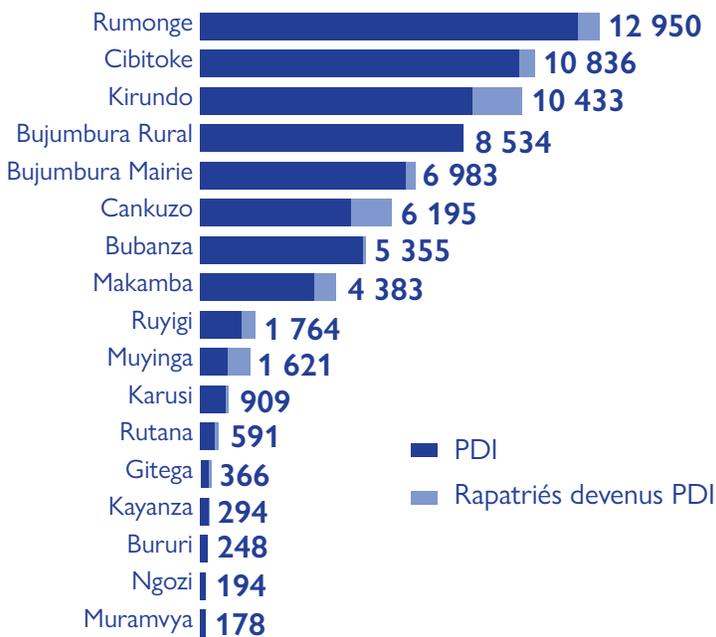
Cette carte est uniquement à titre d'illustration. Les noms et les limites de cette carte n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation officielle de l'OIM

Source: OIM, IGEBU

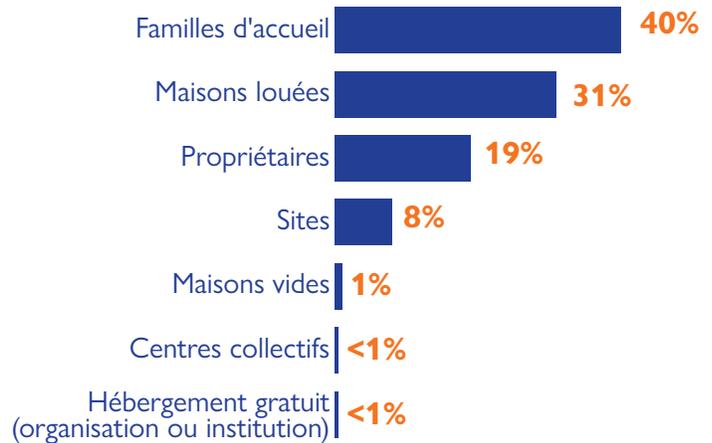
DÉMOGRAPHIE DE LA POPULATION DÉPLACÉE



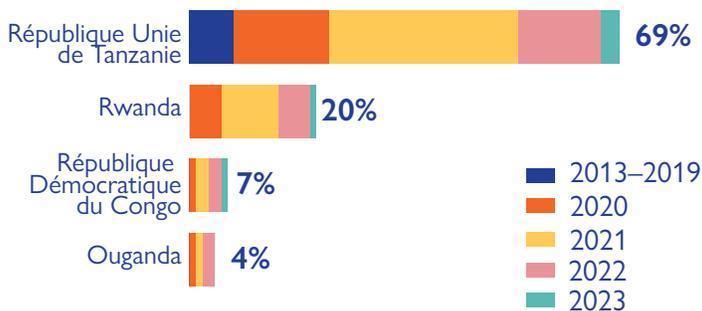
PRÉSENCE DES CATÉGORIES DE PDI PAR PROVINCE



STATUS D'HÉBERGEMENT



PAYS DE PROVENANCE PAR PÉRIODE DE RETOUR



Les rapatriés se trouvant en situation de déplacement à l'intérieur du Burundi représentent environ 9 pour cent de l'effectif total des PDI. La plupart des rapatriés devenus PDI (43%) sont arrivés en 2021 et les provinces de Cankuzo (30%) et de Kirundo (16%) hébergeaient la majorité des rapatriés devenus PDI.

Note: Les autres pays de provenance représentaient moins de 1 pour cent de l'effectif total de rapatriés devenus PDI.

RAISONS DE DÉPLACEMENT

Catastrophes

89%

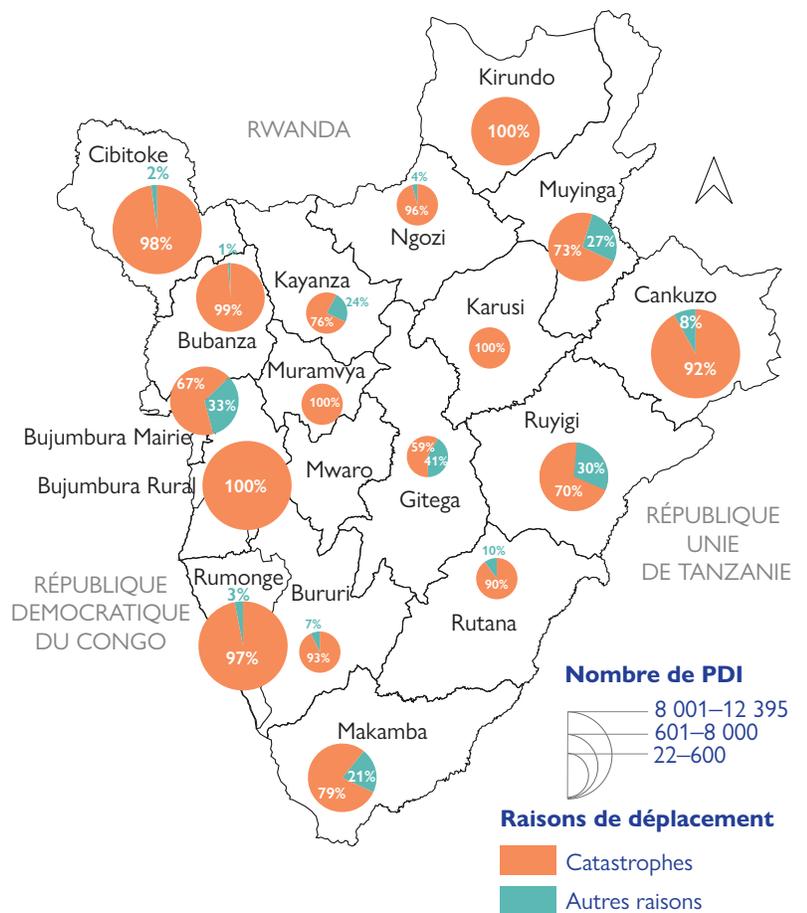
Autres raisons

11%

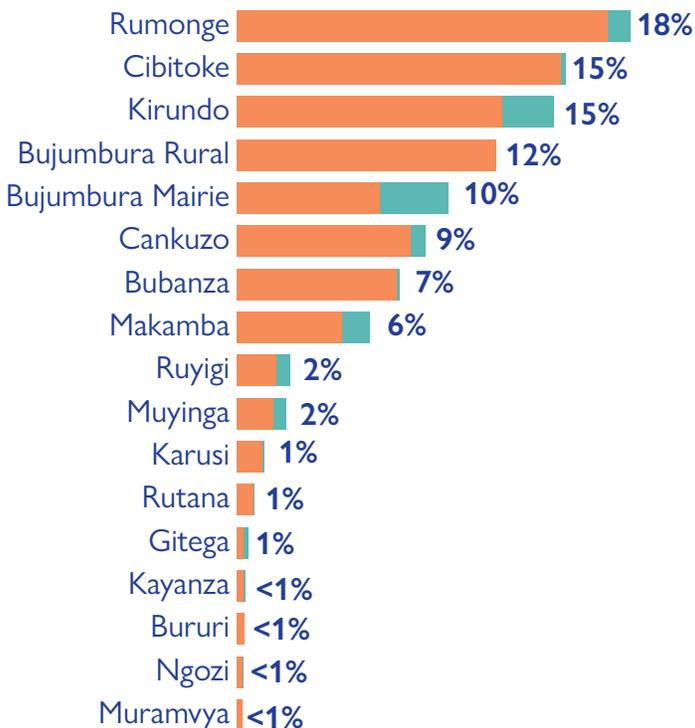


Les catastrophes et le changement climatique étaient la principale cause des déplacements observés en Mai 2023 (89%). La plupart des PDI (46%) étaient hébergées dans les provinces de Rumonge (17%), Cibitoke (15%) et Cankuzo (13%). Bien que les catastrophes soient la principale cause de déplacement, un grand nombre de PDI dans les provinces de Gitega (41%), Bujumbura Mairie (33%) et Ruyigi (30%) était déplacé à cause d'autres raisons.

PRÉSENCE DE PDI PAR RAISON DE DÉPLACEMENT



PROVINCES D'ORIGINE PAR RAISON DE DÉPLACEMENT



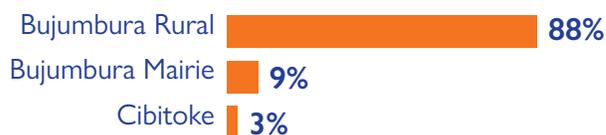
Avis: Cette carte est uniquement à titre d'illustration. Les noms et les limites de cette carte n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation officielle de l'OIM

En général, la plupart des PDI (48%) étaient originaires des provinces de Rumonge, Cibitoke et Kirundo. Bien que les catastrophes soient la principale cause de déplacement, une proportion considérable des PDI originaires des provinces de Gitega (45%), Bujumbura Mairie (33%) et Kayanza (30%) étaient déplacé à cause d'autres raisons.

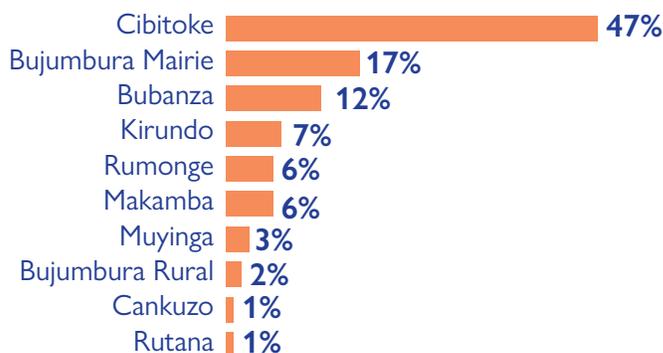
NOUVEAUX DÉPLACEMENTS DUS AUX CATASTROPHES*

De janvier à mai 2023, les différentes catastrophes, en particulier la grêle, les inondations et les pluies torrentielles avaient affecté 158 939 personnes notamment dans la province de Kirundo (40%). D'autre part, ces catastrophes avaient causé le déplacement de 9 818 personnes particulièrement dans les provinces de Bujumbura Rural (40%) et Cibitoke (20%).

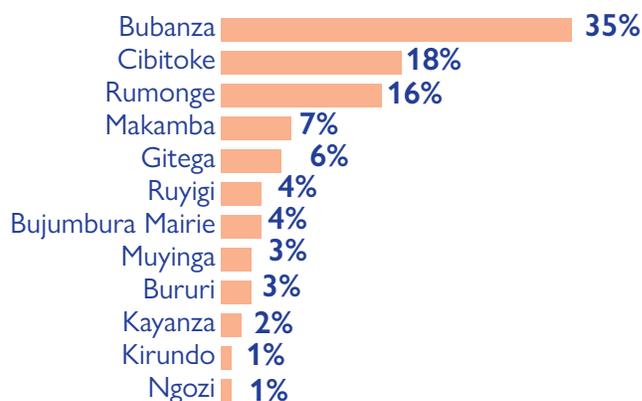
INONDATIONS



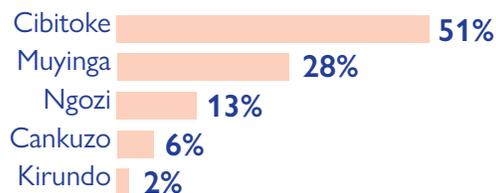
VENTS VIOLENTS**



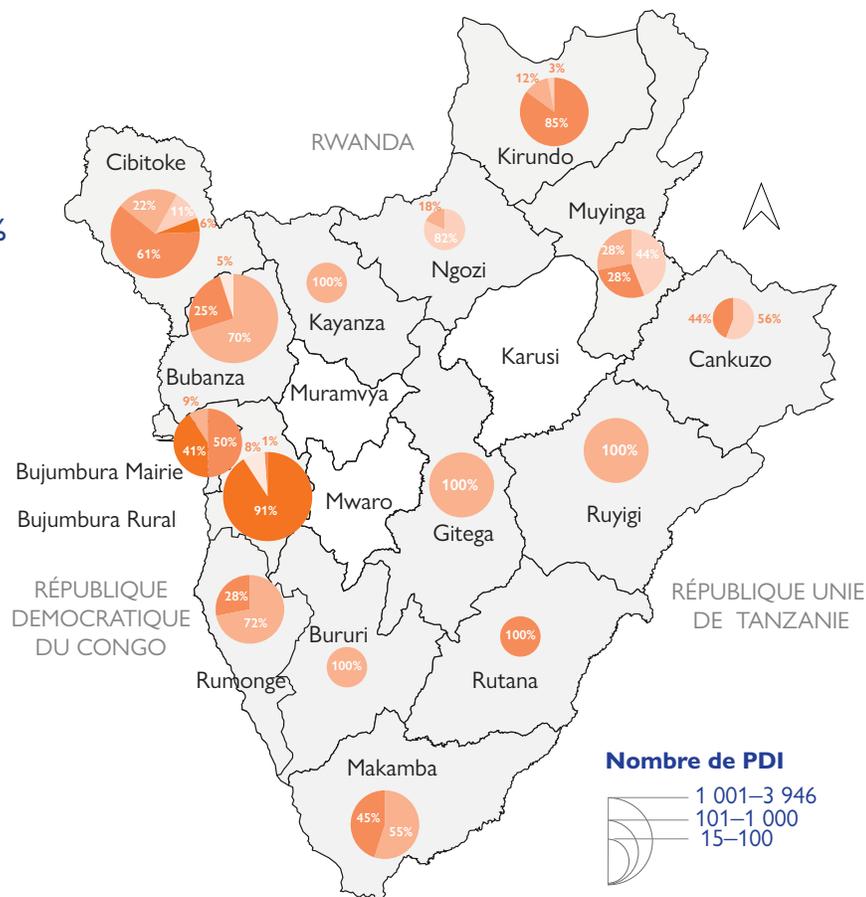
PLUIES TORRENTIELLES



GRÊLE

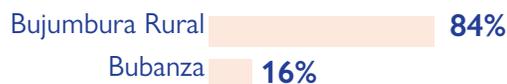


NOUVEAUX DÉPLACEMENTS PAR PROVINCE ET PAR TYPE DE CATASTROPHE

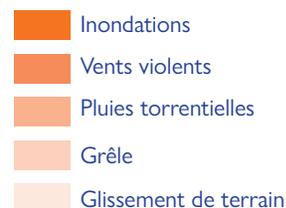


Avis: Cette carte est uniquement à titre d'illustration. Les noms et les limites de cette carte n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation officielle de l'OIM

GLISSEMENT DE TERRAIN



Catastrophes ayant causé des déplacements

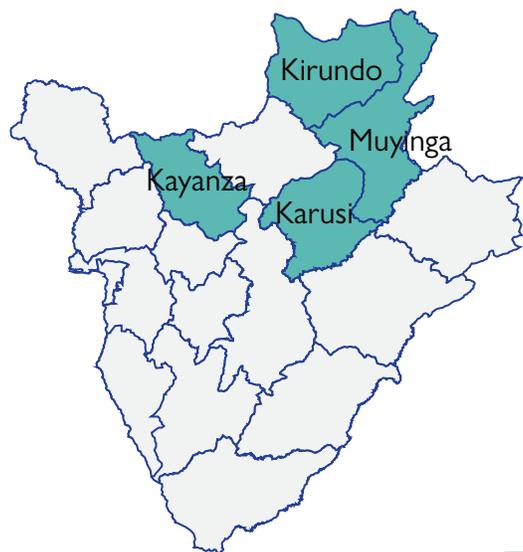


*Ces effectifs se réfèrent aux données des urgences couvrant la période de janvier à mai 2023.

** La somme des pourcentages dans ce graphique s'élève à 102 % en raison des arrondissements.

Aperçu Humanitaire

Santé



Moyenne nationale: 61%

>70%

des collines enquêtées dans les provinces de **Kayanza**, **Karusi**, **Kirundo** et **Muyinga** ont rapporté 30 minutes à 1 heure comme durée de marche pour arriver au centre de santé le plus proche.

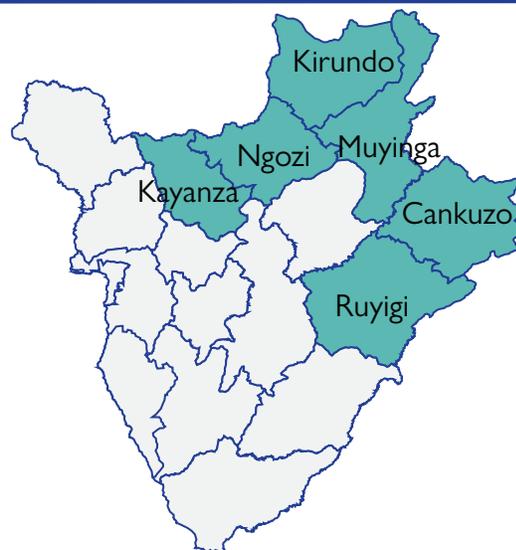


Éducation

>65%

des collines enquêtées dans les provinces de **Ngozi**, **Muyinga**, **Cankuzo**, **Kirundo**, **Kayanza** et **Ruyigi** n'ont pas d'école avec une section post-fondamentale.

Moyenne nationale: 47%



Moyens de Subsistance

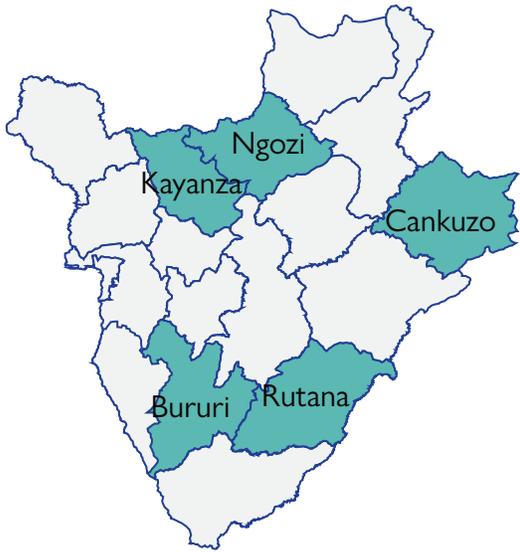
Moyenne nationale: 98%

>95%

des collines enquêtées dans toutes les provinces à l'exception de **Gitega**, **Kirundo**, **Muramvya** et **Mwaro** ont rapporté que les ménages déplacés n'ont pas eu des appuis pour le développement des activités génératrices de revenus dans les trois derniers mois.



WASH



Moyenne nationale: 47%

>65%



des collines enquêtées dans les provinces de **Bururi, Ngozi, Rutana, Cankuzo** et **Kayanza** ont rapporté qu'il n'y a pas eu de campagnes de promotion de l'hygiène dans les trois derniers mois dans leurs communautés.

Abris/ANA***

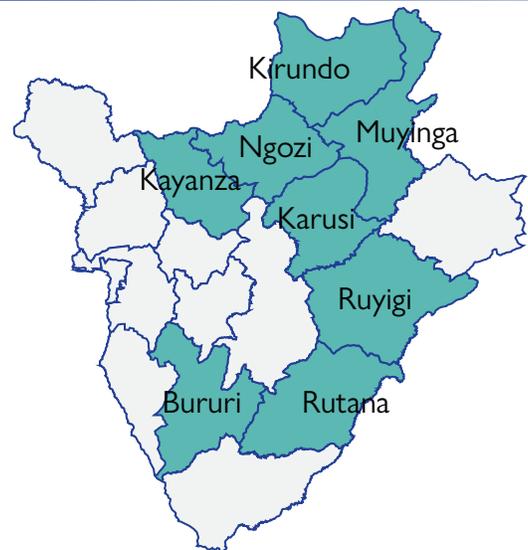
>95%

des collines enquêtées des provinces de **Bururi, Karusi, Kayanza, Ngozi, Rutana, Kirundo, Muyinga** et **Ruyigi** ont rapporté qu'il n'y a pas eu de distribution d'articles non-alimentaires aux ménages déplacés dans les trois derniers mois.

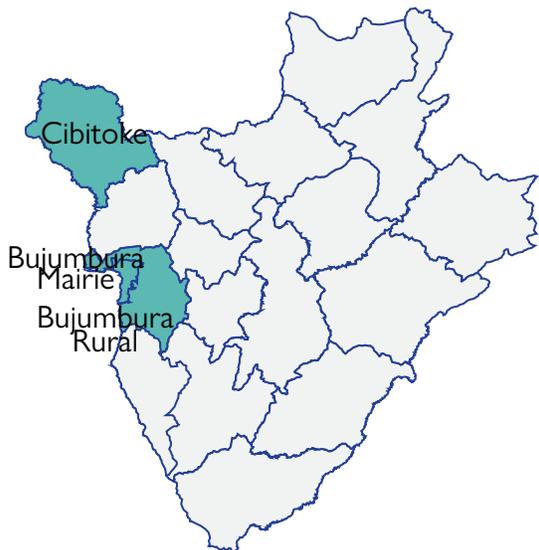
Moyenne nationale: 92%



***Articles non-alimentaires



Nutrition



Moyenne nationale: 49%

>70%



des collines enquêtées dans les provinces de **Bujumbura Mairie, Bujumbura Rural** et **Cibitoke** ont rapporté que les enfants déplacés de moins de cinq ans n'ont pas eu accès au dépistage de la malnutrition dans les six derniers mois.

Méthodologie de la DTM

La Matrice de Suivi des Déplacements de l'OIM (en anglais *Displacement Tracking Matrix*, DTM) est un système mis en œuvre dans le but de capturer, analyser et disséminer des informations pour mieux comprendre les mouvements et les besoins des personnes déplacées internes (PDI) au Burundi. Ces PDI sont catégorisés en 2 groupes:

1) PDI : ressortissants burundais qui ont été forcés ou contraints de fuir ou de quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituel, notamment en raison d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits de l'homme ou de catastrophes naturelles ou provoquées par l'Homme ou pour en éviter les effets, et qui n'ont pas franchi les frontières internationalement reconnues d'un État. Dans le cadre de la DTM au Burundi, seulement ceux qui ont été déplacés à partir de 2013 sont considérés comme des PDI.

2) Rapatriés devenus PDI : ressortissants burundais qui ont été déplacés à l'extérieur du pays et sont depuis retournés (spontanément ou assistés) au Burundi mais continuent d'être en situation de déplacement à cause de leurs maisons qui sont détruites ou d'autres raisons diverses.

Des volontaires de la Croix-Rouge du Burundi (CRB) consultent des informateurs clés qui ont des connaissances sur les tendances des déplacements et les besoins des communautés. Les informateurs clés sont des chefs de communautés, des représentants locaux du gouvernement ou des chefs religieux.

Les données présentées dans ce rapport ont été collectées du 2 au 19 mai 2023.

Pour ce rapport, les enquêteurs ont complété deux types d'évaluations:

Les évaluations de base au niveau colline fournissent des informations sur les tendances de déplacement et la présence des PDI dans toutes les collines du Burundi. Les collines sont les plus petites entités administratives au Burundi. Ces évaluations permettent d'obtenir des informations sur les périodes de déplacement, les provinces d'origine et les nouveaux phénomènes de déplacement.

Les évaluations multisectorielles (*multi-sectoral location assessment*, MSLA en anglais) fournissent des informations sur les besoins humanitaires dans toutes les collines hébergeant au moins 20 personnes déplacées. Ces évaluations permettent d'obtenir des informations sur les profils démographiques, les vulnérabilités des localités de résidence des populations déplacées ainsi que sur leurs besoins sectoriels.

Tous les rapports et les produits d'information de la DTM Burundi sont disponibles sur <https://dtm.iom.int/burundi>



CONTACT

OIM Burundi, DTMBurundiFeedback@iom.int



IOMBurundi



@IOMBurundi



@iom_burundi

